



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)



## COMMISSION DE DISCIPLINE

### PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

- Le **SAMEDI 26 OCTOBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 20 OCTOBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés
- Le **SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 27 OCTOBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés
- Le **SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 3 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés
- Le **SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 11 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés
- Le **SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 17 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés
- Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 24 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission  
Bernard DEJARDIN.**



## **PRECISIONS CONCERNANT LES LICENCES**

En complément des informations fournies lors de l'Assemblée Générale concernant les licences en attente avec la mention « non validée » sur footclubs, il y a lieu de tenir compte des précisions suivantes :

**1/ Sont concernés majoritairement les nouveaux joueurs et ceux devant fournir un nouveau certificat médical ou une nouvelle photo.**

**2/ Le joueur concerné figure sur le listing des joueurs ; cette inscription apparait dès la transmission de la DL.**

**3/ Si le club décide d'aligner le joueur la présentation de la DL et d'une pièce d'identité est facultative. Cette présentation est par contre obligatoire en cas d'absence de présentation des licences sur Footclubs compagnon et d'absence du listing.**

**4/ Le joueur est aligné aux risques et périls du club en cas de non-qualification.**

**5/ En tout état de causes et indépendamment des autres circonstances, la première précaution à prendre est de s'assurer que le délai de qualification (4 jours) est écoulé.**

**Le Secrétaire Général  
Richard RATAJCZAK.**



## **COMITE DIRECTEUR**

### **REUNION DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019**

**Présidence** : Jean Louis GAMELIN –

**Présents** : Evelyne BAUDUIN - Didier CLAY - Louis DARTOIS - Bernard DEJARDIN - Gérard DEBONNE - Jean DENEUVILLE - Micheline GOLAWSKI - Eric GOOSSENS - Denis LAMORILLE - Pascal LEPROVOST - Francis LEYVAL - Richard RATAJCZAK - Daniel SION - Pascal WATEL –

**Excusés** : Delphine BRESA - Chouki BELLA, - Ottorino DI BERNARDO - Alain DELHAYE - Serge PAUCHET -

Makhloufi REBATTACHI CTD –

**Assiste à la réunion** : Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA –

✓ Approbation du PV de la réunion du 2 Septembre 2019 à paraître au Hebdo Foot Artois n° 672 du 24 Septembre 2019.

✓ Les membres du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances à la famille de **François GAU** et à l'**US BOUBERS** à la suite du décès accidentel de ce jeune joueur. Ils souhaitent par ailleurs un prompt rétablissement à **Lucas BOUXIN** de l'**OS AIRE**, victime d'un accident lors du match U15 Aire – Billy Montigny.

#### AGENDA :

25 septembre : Commission Ethique -

26 septembre : Commission Futsal - Correction du séminaire arbitres -

28 septembre : 1<sup>er</sup> cours de formation des arbitres à **BILLY MONTIGNY** - Commission de discipline -

2 Octobre : Détection U15 et U15F à **SALLAUMINES** -

3 Octobre : Commission des terrains -

4 Octobre : Commission des coupes seniors - 2<sup>ème</sup> cours CAP Ligue à **LIEVIN** -

5 Octobre : 2<sup>ème</sup> cours de formation des arbitres à **BILLY MONTIGNY** - Stage des jeunes arbitres à **ST NICOLAS** - Commission de discipline - Formation réagir face à un conflit à **LENS** -

9 Octobre : Artois en fête à **LIEVIN** - Journée régionale Label jeunes à **LIEVIN** - Commission du statut de l'arbitrage -

10 Octobre : Commission des arbitres -

11 Octobre : Commission de discipline -

12 Octobre : **Assemblée Générale du District à ST POL SUR TERNOISE** - 3<sup>ème</sup> cours de formation des arbitres à **BILLY MONTIGNY** et examen -

13 Octobre : Détection des U12F - Test physique de rattrapage des arbitres -

14 Octobre : Correction de l'examen des nouveaux arbitres -

17 Octobre : Commission des coupes -

19 Octobre : Commission de discipline - Formation « méthodologie de projet » à **LAVENTIE** -

Du 21 au 24 Octobre : Formation arbitres à **LA GAILLETTE** -

23 Octobre : Commission Ethique -

24 Octobre : Commission formation -

26 Octobre : Commission de discipline - Formation « accompagner une équipe » à **BEUVRY** -

31 Octobre : Commission des arbitres -

2 novembre : Commission de discipline - Formation administrative des nouveaux arbitres -

#### DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

> Sur proposition du Président, le Comité Directeur mandate Messieurs **RATAJCZAK Richard** et **SION Daniel**, respectivement Secrétaire général et Trésorier Général du District pour acter un appel incident à la suite de tout appel d'une décision d'une Commission du District.

> Le comité directeur approuve l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le Compte de résultat et le bilan de l'exercice 2018 – 2019, le budget prévisionnel pour l'exercice 2019 – 2020.

> Les modifications aux statuts, au Règlement général n'appellent pas de commentaires.

> Le club de **BETHUNE LIEBAUT FUTSAL** qui a fait l'objet de la procédure prévue par l'article 193 des Règlements généraux est mis hors compétition ; par ailleurs, le club d'**AVION FUTSAL** est soumis à cette même procédure. Enfin le Comité Directeur approuve le refus d'engagement du club de **NOYELLES GODAULT FUTSAL**.

> Le Comité Directeur prend note du refus de la Commission de discipline d'accorder une remise de peine à un joueur suspendu pour 8 ans à la suite de l'agression d'un arbitre assistant bénévole.

### ASSEMBLEE CONSULTATIVE

Cette assemblée s'est tenue, conformément au Règlement Intérieur, le **18 Septembre**. Elle a donné lieu à la présentation du budget, à l'exposé des modifications aux statuts et au Règlement Général et à une discussion très constructive au sujet des vœux. Elle a, par ailleurs, émis un avis sur les vœux présentés par les clubs et le district.

### SITUATION FINANCIERE

Le commissaire aux comptes ayant validé l'exercice 2018 – 2019, le Comité Directeur est informé des principales tendances :

- Les finances du district sont saines
- Les recettes font apparaître une augmentation des subventions et une baisse des amendes
- Les charges comprennent une provision de 15000€ pour travaux et une somme importante consacrée à la redistribution aux clubs
- Les sommes relatives au lissage des frais d'arbitrage se retrouvent tant au niveau des recettes qu'au niveau des charges après règlement des indemnités d'arbitrage
- Pour ce qui concerne l'excédent, il est proposé les remboursements des engagements coupes et championnats, le paiement de la prime gouvernementale aux salariés, le remboursement du forfait billetterie et la suppression des feuilles de recettes coupe qui généraient des amendes.

Cette présentation ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

### BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Les principales fluctuations par rapport à la saison précédente concernent l'affectation du CTD à la Ligue et la facturation par la Ligue de ses interventions en District, le lissage des frais d'arbitrage Futsal et la nouvelle organisation de la formation initiale des arbitres.

Le Comité Directeur approuve ce budget prévisionnel.

### VŒUX DES CLUBS

Les clubs d'**ACHIET**, de **CAMBLAIN CHATELAIN** et de **LAVENTIE** ont présenté des vœux qui figurent au spécial hebdo Foot Artois. L'un d'entre eux n'est pas conforme aux statuts de la FFF, un autre est du ressort du Conseil de Ligue. Parmi les 3 vœux restants, deux ont reçu un avis négatif de l'assemblée consultative et le dernier un avis positif.

Trois autres vœux présentés par le District et les départements seniors et jeunes vont faire l'objet d'une présentation à l'assemblée générale.

### SERVICES CIVIQUES

14 candidatures ont été reçues et un seul candidat a fait l'objet d'un avis positif. Un poste reste vacant.

## ARTOIS EN FETE

Cette manifestation aura lieu à **LIEVIN** le **9 Octobre** en matinée avec 12 équipes masculines et 8 équipes féminines. En fin de matinée 6 clubs seront récompensés pour leur action dans le cadre du PEF.

## LE POINT DES COMPETITIONS

En féminines, la première journée de championnat vient d'avoir lieu ; chez les jeunes les 3 journées comptant pour le 1<sup>er</sup> tour de la coupe d'Artois se sont déroulées avec, notamment pour la 1<sup>ère</sup> journée, de nombreux forfaits. Les groupes de D2, D3 et D4 sont en cours de constitution et la première journée aura lieu les 28 et 29 Septembre. Les D1 ont disputé 3 journées et il faut remarquer en U16 des équipes engagées par les clubs qui ne sont pas à leur place.

Les vétérans ont joué la première journée et le futsal va seulement débiter.

Chez les seniors ont eu lieu 2 tours de coupe d'Artois, un tour de coupe Cica et 2 journées de championnat. Il faut noter qu'il y a 10 équipes en moins engagées.

Indépendamment des incidents dus au changement de version de la FMI, il faut noter certaines négligences qui provoquent trop facilement la mise en œuvre d'une feuille de match papier. Il en va notamment ainsi pour les D1 U13 et U11.

## FORMATIONS

La modification du système des bons de formation provoque l'annulation du stage prévu le **14 Septembre** et une certaine inquiétude pour celui prévu le **28 Septembre** ; la commission appelle à candidatures pour le stage du 05 Octobre à Lens.

## ARBITRAGE

> **Damien PENO, ARBITRE** artésien a été agressé en Ligue à **LILLE MOULINS** avec ITT et hospitalisation passagère. Le comité directeur lui apporte son soutien.

> Le système mis en place pour la formation initiale des nouveaux fait l'objet de critiques concernant son organisation et notamment pour toute la logistique qui est mise à la charge de la CAA.

**Le Président**  
**Jean Louis GAMELIN.**

**Le Secrétaire Général**  
**Richard RATAJCZAK.**



## **COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS**

> **AAE DOURGES** joue ses matchs **VETERANS A 7 – GROUPE E** à 10 heures

**Le Président de la Commission**  
**Gérard DEBONNE.**



## **DEGRADATIONS DANS LA TENUE DES FMI**

Compte tenu des manquements constatés ces dernières semaines alors que les anomalies de fonctionnement ont disparu, il semble **urgent** de rappeler que **l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les compétitions à l'exception des D2 – D3 et D4 En U11 et U13.**

L'action doit notamment et porter sur les compétitions suivantes (le chiffre inscrit en regard de la compétition correspond au pourcentage de matches réalisés en FMI depuis le début de saison).

<b>U11 D1</b>	<b>- 56%</b>
<b>Féminines U16 à 8</b>	<b>- 60%</b>
<b>Vétérans à 7</b>	<b>- 74%</b>
<b>U15 à 8</b>	<b>- 76%</b>
<b>Féminines à 7</b>	<b>- 77%</b>
<b>U18 D4</b>	<b>- 86%</b>
<b>Seniors D7</b>	<b>- 87%</b>
<b>U18 D3</b>	<b>- 88%</b>

Le chiffre de 88% correspond par ailleurs au pourcentage de FMI réalisé pour l'ensemble des matches du district.

**Le Secrétaire Général  
Richard RATAJCZAK.**



## **ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11**

**Le 26 OCTOBRE 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30  
à BEUVRY**

Une session à destination des dirigeants ou **futurs dirigeants** du module « Accompagner une équipe U6 à U11 » dont l'objectif est d'aider **l'éducateur U7, U9 et U11** dans les tâches complémentaires de logistique, administratives et éducatives par la formation d'un accompagnateur d'équipe qualifié dirigeant.

Cette formation en ARTOIS sera organisée par l'IR2F et le District Artois à **BEUVRY le samedi 26 octobre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30 à BEUVRY « Maison pour tous, 577 Rue Léon Gallot - 62660 Beuvry.**

### OBJECTIFS :

- › Connaître le rôle dévolu à un accompagnateur d'équipe de football (U7, U9, U11).
- › Adapter son discours et sa posture en fonction des catégories des enfants et maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres et rassemblements, notamment dans la logistique de la sécurité en accompagnant l'éducateur, les enfants et les parents.

### LIEU ET DATES :

BEUVRY 62660 « Maison pour tous », 577 Rue Léon Gallot le Samedi 26 octobre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30.

### PROGRAMME SUCCINCT :

A/ Déterminer le rôle de l'Accompagnateur

- La place de l'accompagnateur au sein du club.
- Les caractéristiques du public U6/U11.
- Le rôle éducatif et le devoir d'exemplarité.

B/ Accompagner une équipe le jour des rencontres

- Les missions de l'Accompagnateur Avant, Pendant, Après les rencontres.

C/ Synthèse et conclusion

- Revenir sur les points essentiels.

### PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- Dirigeants bénévoles.
- Parents.
- Joueurs et joueuses souhaitant s'investir dans l'accompagnement d'une équipe du football d'animation U7, U9, U11.

### COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois choisir :

The image shows a screenshot of the District Artois website. At the top is a blue navigation bar with the following menu items: ACCUEIL, DISTRICT, COMPÉTITIONS, PRATIQUES, FORMATIONS (circled in red), TECHNIQUE, ARBITRAGE, CLUBS, MÉDIAS, DOCUMENTS. Below the navigation bar, there are several red buttons: 'ACTUALITÉS DES FORMATIONS', 'FORMATIONS DES ARBITRES', 'FORMATIONS EDUCATEURS/EDUCATRICES', 'FORMATIONS DIRIGEANTS/DIRIGEANTES' (circled in red), and 'DEVENIR ARBITRE'. Below these buttons is a blue button with a white arrow pointing to the right, labeled 'FORMATION'. Below this button is a blue button with a white arrow pointing to the right, labeled 'Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants'. The text 'Cliquez sur' is positioned to the left of the blue button, and 'puis sur' is positioned to the left of the 'Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants' button. The blue button features a black jacket with the text 'DIRIGEANT LFHF FORMATIONS DIRIGEANTS/DIRIGEANTES Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)'. The 'Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants' button has a white background with a blue border and blue text.

## Calendrier et inscription :

Vous arrivez sur le site de la ligue, lire puis cliquez sur →

- [Calendrier de Formation des Dirigeants 2019-2020 \(mise à jour du 27-09-2019\)](#)
- [Fiche d'inscription PFFD 2019-2020 \(PDF à compléter en ligne\)](#)

Vous tombez sur le tableau avec toutes les formations « dirigeants » proposées sur le territoire de la Ligue des Hauts de France, choisir la formation qui vous intéresse ici :

ARTOIS	<a href="#">Accompagner une équipe de football U6/U12</a>	<a href="#">Avoir 16 ans révolus</a>	<a href="#">4h</a>	<a href="#">26/10/2019</a>	<a href="#">8h30 - 12h30</a>	<a href="#">Beuvry</a>	<a href="#">16</a>	40 € dont 25 € pris en charge par la FFF pour les licenciés, dans la limite de l'enveloppe disponible
--------	---	--------------------------------------	--------------------	----------------------------	------------------------------	------------------------	--------------------	---

Cliquez sur, le bulletin d'inscription à remplir par vos soins apparaît avec toutes les modalités dont le paiement.

Bulletin complété à renvoyer à [carfaux@lfhf.fff.fr](mailto:carfaux@lfhf.fff.fr) avant la date limite d'inscription notée.

**Le Président de la Commission**  
**Louis DARTOIS.**

**Le Secrétaire de la Commission**  
**Eric GOOSSENS.**



## **COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES**

### **ENGAGEMENTS TARDIFS**

> AOSC SALLAUMINES en **U18 D3 – GROUPE B**

> ES HAILLICOURT en **U15 à 8 – GROUPE D**

### **MISE à JOUR - RECTIFICATIF**

#### **Calendrier U18 D4**

Journée 21 (10 Retour) : Lire le Samedi 11 Avril 2020 à 16 heures

Journée 22 (11 Retour) : Lire le Samedi 25 Avril 2020 à 16 heures



## **REMISES PARTIELLES**

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Vendredi 1<sup>er</sup> Novembre 2019 à 10 heures :**

### **U15 D3 – GROUPE D**

SC ARTESIEN – FC DAINVILLE du 20 octobre

US PAS – FC BEAUMETZ SUD ARTOIS du 20 octobre

### **U15 D4 – GROUPE B**

US NOYELLES sous LENS – ES BOIS BERNARD du 20 octobre

AAE EVIN – FCF HENIN du 20 octobre

### **U15 à 8 - GROUPE D**

US BEUVRY (b) – ES HAILLICOURT du 29 septembre

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Dimanche 3 Novembre 2019 à 10 heures :**

### **U15 à 8 – GROUPE B**

ES HAILLICOURT – FC CAMBLAIN du 6 octobre

### **U15 à 8 – GROUPE D**

ASSB OIGNIES (b) – AFC LIBERCOURT du 6 octobre

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Samedi 9 Novembre 2019 à 15 heures :**

### **U16 D2 – GROUPE A**

VALLEE TERNOISE – AS TINCQUIZEL du 19 octobre

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Lundi 11 Novembre 2019 à 15 heures :**

### **U18 D3 – GROUPE B**

US NOEUX (b) – AS VIOLAINES du 19 octobre

### **U18 D3 – GROUPE C**

US PAS – ES SAULTY du 19 octobre

**RAPPEL** : En fonction des résultats des rencontres de coupes des **26 et 2 OCTOBRE 2019**, d'autres rencontres pourront être programmées afin de mettre les calendriers à jour au plus tôt.

Ces rencontres paraîtront dans l'HEBDO FOOT du **Mardi 29 octobre 2019**, et, se joueront le week-end **des 9 et 10 novembre 2019**.

## TERRAIN

SERVINS les COLLINES (18 D3 – GROUPE B) joue ses matchs « aller » à ABLAIN – Plateau d'Evolution – ses matchs « retour » et matchs de coupes à NEUVILLE SAINT VAAST

## CHANGEMENT de GROUPE

OLYMPIQUE HENIN passe de U15 D3 GROUPE C en U15 D4 – GROUPE A.

Pascal WATEL.



## **APPREHENDER LES REPSONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT**

**Le SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30  
À ROUVROY**

### OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux dirigeants licenciés dans un club, notamment les nouveaux dirigeants.

Ce module de formation de 4 heures les informera sur les différents types de risques inhérents à l'association et leur permettra de s'en prévenir.

La notion d'assurance et l'identification des différentes responsabilités et procédures liées aux risques encourus seront également abordés pendant cette formation.

### LIEU ET DATES :

**ROUVROY - Stade Constant Duquenoy - rue du Général De Gaulle 62320 ROUVROY**

**Samedi 9 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

### ANIMATEURS :

- **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
- **Gérard DEBONNE**, membre du comité directeur et formateur labellisé IFF.

### PROGRAMME SUCCINCT :

- › Prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association.
  - Définir la notion de risque.
  - Adopter les bonnes conduites en matière de prévention des risques.
- › Identifier les responsabilités engagées :
  - La responsabilité éducative.
  - La responsabilité civile.
  - La responsabilité pénale
  - La responsabilité disciplinaire.

- › Distinguer les différentes assurances.
  - Qui doit être assuré et par qui ?
  - Quelle assurance, pour qui ?

### PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- › Dirigeants bénévoles
- › Présidents
- › Membres du bureau
- › Salariés des clubs

### COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

- › **Choisir votre formation.** Lisez attentivement les objectifs, si vous voulez vous inscrire Ou inscrire vos licenciés **Cliquer sur**

**Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants**

- › Vous arrivez sur **le site de la ligue**, puis **cliquez sur Calendriers de formation des Dirigeants/Dirigeantes 2019/2020.**
- › Vous arrivez sur le tableau avec **toutes les formations « dirigeants »** proposées sur le territoire de la **Ligue des Hauts de France**, **choisir la formation qui vous intéresse.**
- › **Cliquez sur, le bulletin d'inscription** à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).
- › Bulletin complété à renvoyer à **carfaux@lfhf.fff.fr** avant la date limite d'inscription notée.

**Le Président de la Commission**  
**Louis DARTOIS.**

**Le Secrétaire de la Commission**  
**Eric GOOSSENS.**



**LES 26 ET 27 OCTOBRE ET LE 1 NOVEMBRE**

Nota : Les modifications par rapport à la parution initiale sont en **italique**

### **Le 26 et 27 octobre**

**COUPE ARTOIS 4ème TOUR**

***RC Labourse – UAS Harnes***

### COUPE ARTOIS - 5ème TOUR

*RC Sains – AS Violaines*

*UC Divion – USO Meurchin*

*AS Beaurains – US Pas*

*FC Lillers – USO Bruay*

*US Ruch Carvin – SC Saint Nicolas*

*RC Locon – AS Cauchy*

### COUPE DEMANDRILLE - 1er TOUR

*Esp. Calonne Liévin (b) – US Ruch Carvin (b) - sur synthétique*

*FC Dynamo Carvin – AAE Aix (b)*

### D4 – GROUPE C

*USO Meurchin (b) – AS Courrières*

*ES Bois Bernard – SSCP Wingles (b)*

### D4 – GROUPE D

*Beaumetz Sud Artois – AS Beaurains (b)*

### D5 – GROUPE B

*Aubigny/Savy – AS BBV (b)*

### D6 – GROUPE B

*AJ Artois (b) – US Mondicourt*

### D6 – GROUPE C

*OS Annequin (b) – JF Mazingarbe (b)- inversé à MAZINGARBE - retour à ANNEQUIN*

### D6 – GROUPE E - Journée 12 Aller

*FC Calonne (c) – ASC Camblain (b)*

*US St Pol (c) – US Boubers*

*FC Auchel (c) – US Monchy Breton*

*US Houdain (b) – US Croisette*

*AS Frévent (b) – AJ Ruitz*

*FC Servins (b) – FC Hersin (b)*

*Vallée la Ternoise (b) – ES Ourton*

### D7 – GROUPE B

*AS Barlin (c) : ES Allouagne – 10 heures 30*

### D7 – GROUPE C

*RC Locon (b) – US Ham – 13 heures 15*

*ES Chocques (b) – FC La Roupie (c)*

### D7 – GROUPE D

*AS Barlin (b) – ES Allouagne (c)*

*FC La Comté – ES Douvrin (b)*

*AS Vendin (b) – US Monchy Breton (b)*

### **D7 – GROUPE F**

FC Brebières – FC Méricourt (b)  
AS Neuvireuil (b) – AS Quiéry (b)  
*FC Givenchy (b) – ES Roeux*

### **1er Novembre**

### **D6 – GROUPE C**

*RC Vaudricourt – AS Auchy (b)*

### **D6 – GROUPE E**

AJ Ruitz – US Boubers  
*Vallée la Ternoise – US Houdain (b)*

### **D6 – GROUPE F**

*RC Chocques – AS Vendin*

### **D7 – GROUPE C**

AS Lyssois (b) – FC La Roupie (c)

### **D7 – GROUPE F**

*US Izel (b) – FC Méricourt (b)*

### **D7 – GROUPE G**

*ES Bois Bernard (b) – ES Eleu (b)*

**Le Président de la Commission  
Richard RATAJCZAK.**



## **COMMISSION DES CALENDRIERS SENIORS**

» **RC SAINS** joue, à compter de ce jour, ses matchs **Seniors D4 – GROUPE B** et **Seniors D6 – GROUPE C** sur le terrain d'honneur – Rue Sully.

» **AS LYSSOIS** joue, à compter de ce jour, ses matchs **Seniors D7 – GROUPE C** sur le terrain municipal de ROBECQ.

**Le Président de la Commission  
Richard RATAJCZAK.**



## **CHALLENGE DU COMPORTEMENT SPORTIF**

### **CHALLENGE DE LA SPORTIVITE - SAISON 2018/2019**

#### **CLASSEMENT FINAL**

##### **CHALLENGE ELITE**

US NOEUX  
FC HINGES  
Esp. CALONNE LIEVIN  
JF GUARBECQUE  
USO MEURCHIN  
US SAINT POL sur TERNOISE  
SC SAINT NICOLAS

##### **CHALLENGE PROMOTIONNEL**

FC LA ROUPIE ISBERGUES  
AS LENS  
US HESDIGNEUL  
AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX  
ASSB OIGNIES  
US PAS EN ARTOIS  
AS VALLEE la TERNOISE  
VAL SENSEE VIS  
CARABINIERS BILLY MONTIGNY  
OLYMPIQUE HENIN  
RC AVESNES LE CONTE  
CS HABARCQ  
US LAPUGNOY  
COS MARLES LOZINGHEM  
FC MONTIGNY EN GOHELLE

##### **CHALLENGE COMPLEMENTAIRE**

AS VENDIN  
AFC LIBERCOURT  
AS CAUCHY A LA TOUR  
FC BUSNES  
AS BONNIERES HOUVIN  
US BOUBERS CONCHY  
ES SAULTY  
FC HAUTS DE LENS  
JS BOURECQ  
US CROISETTE

RACING CLUB DE VAUDRICOURT  
ES OURTON  
ES ELEU  
US IZEL LES EQUERCHIN  
FC ESTEVELLES  
RC LOCON  
US HEUCHIN LISBOURG  
FC TORTEQUESNE  
FC THELUS  
AS BERNEVILLE

##### **CHALLENGE U15**

SC SAINT NICOLAS  
AS VIOLAINES  
USA LIEVIN

##### **CHALLENGE U18**

SC ARTESIEN  
ES LAVENTIE  
ES LABEUVRIERE

## CHALLENGE FUTSAL

FESTUBERT MELTING SPORT

**Le Responsable**  
**Claudian PHILIPPE**



## **COMMISSION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS**

**REUNION DU 15 OCTOBRE 2019**

**Présidence** : Evelyne BAUDUIN –

**Présents** : Michel BENEZIT – Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN –  
Jean Pierre JANNOT – Jacques PENNINCK -

**Excusé** : Jean DENEUVILLE

---

**DATE D'APPLICATION le 22 OCTOBRE 2019**

---

### **RESERVES ET HOMOLOGATIONS**

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

**Journées du 21 et 22 septembre 2019 - RECTIFICATIF**

### **COUPE D'ARTOIS U15**

#### **Rencontre USA LIEVIN / US CROISILLES**

Absence de l'équipe de CROISILLES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de CROISILLES et non du SC ARTESIEN. Amende de 15 € à CROISILLES et non du SC ARTESIEN (supprimer l'amende du SC ARTESIEN)

USA LIEVIN bat CROISILLES par forfait. Score 5 – 0

## CHAMPIONNAT

### Journées des 21 et 22 septembre 2019

#### SENIORS D3 – POULE B

##### 21645145 – VALLEE TERNOISE / SC ST NICOLAS 2

Réserve technique de ST NICOLAS SC 2

Confirmée, appuyée

La commission

Après lecture du rapport d'arbitrage, déclare la réserve non recevable.

Le signal de reprise du jeu par un coup de sifflet est obligatoire sur un coup d'envoi. L'arbitre était donc dans l'obligation d'arrêter le jeu indûment repris et de faire effectuer le coup d'envoi selon la procédure réglementaire.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 - 3

Droits conservés.

#### SENIORS D5 – POULE B

##### 21686733 – BEAUMETZ SUD ARTOIS 2 / AS BERNEVILLE

Réserve de BERNEVILLE AS sur la qualification et la participation au match de toute l'équipe de BEAUMETZ SUD ARTOIS et en particulier le numéro 4, Paul COUSIN âgé de 17 ans (né en 2002 donc licence U17).

Motif : ce joueur n'a pas de licence U18, il est donc trop jeune pour pouvoir participer à une rencontre séniors.

Confirmée, appuyée

La commission

Considérant après contrôle que le joueur COUSIN Paul – licence 2544489006 né le 13/09/2002 catégorie de licence U18 était qualifié et autorisé pour participer à la rencontre.

Dit que la réclamation est non recevable

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 2

Droits conservés.

#### SENIORS D6 – POULE A

##### 21753054 – FC CARVIN DYNAMO 2 / AFC LIBERCOURT

Rencontre non jouée suite à terrain impraticable

La commission

Après lecture du rapport de l'arbitre et des différents courriels, donne match à jouer à une date à fixer par la commission des compétitions séniors.

#### SENIORS D6 – POULE D

##### 21753451 – OLYMPIQUE HENIN 2 / AOSC SALLAUMINES 2

Match arrêté à la 60<sup>ème</sup> minute sur le résultat de 3 à 0 en faveur d'HENIN O. 2, suite à abandon de terrain de l'équipe de SALLAUMINES AOSC 2.



Réserve d'HENIN O. sur la qualification et la participation des joueurs DESCAMPS Julien et DABO NDIAYE de l'AOSC SALLAUMINES, les licences ayant été enregistrées moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre

Confirmée, appuyée, recevable.

Considérant après contrôle que le joueur DESCAMPS Julien (date d'enregistrement le 19 septembre 2019) n'était pas qualifié pour participer à la rencontre

Que le joueur DABO NDIAYE licence non active, n'était pas autorisé à participer à la rencontre

La commission donne match perdu par pénalité à SALLAUMINES AOSC sur le score de 3 à 0

Amende de 80 € à SALLAUMINES AOSC

Droits remboursés

### **SENIORS D6 – POULE F**

#### **21753583 – RC CHOCQUES / FC RICHEBOURG**

Match arrêté à la 78<sup>ème</sup> minute. Une partie des joueurs de RICHEBOURG ont décidé de quitter le terrain ainsi que l'arbitre de touche. L'arbitre de touche a été insulté et menacé par le numéro 13 adverse, supporter adverse, délégué de terrain, arbitre central. L'équipe du FC RICHEBOURG estime également que 2 pénalités n'ont pas été sifflées par l'arbitre.

Réserve technique de l'équipe de RICHEBOURG, confirmée, appuyée

La commission,

Après lecture du rapport d'arbitrage, déclare la réserve non recevable.

Confirme la décision de la commission de discipline.

Droits conservés.

### **SENIORS D7 – POULE D**

#### **21846657 – O. LA COMTE / AEP VERDREL 2**

Réclamation d'après match de VERDREL AEP sur la qualification et la participation des joueurs DERNONCOURT Vincent – licence numéro 2543699806 et DERNONCOURT Jérôme licence 2543699828 appartenant au club de LA COMTE

Motif la licence de ces joueurs était non active au jour de la rencontre le 22 septembre 2019.

Le délai de 4 jours ouvrés de qualification n'est donc pas respecté

Réclamation confirmée, appuyée

La commission,

Considérant après contrôle que le joueur DERNONCOURT Vincent (date d'enregistrement le 17 septembre 2019) était qualifié pour participer à la rencontre

Considérant après contrôle que le joueur DERNONCOURT Jérôme (date d'enregistrement le 17 septembre 2019) était qualifié pour participer à la rencontre

Déclare la réclamation non recevable

Résultat acquis sur le terrain sur le score de 2 – 1

Droits conservés

### **SENIORS D7 – POULE E**

#### **21846790 – AS BERNEVILLE 2 / AS BAPAUME BERT. VAULX 3.**

Réserve de l'AS BBV sur la qualification et la participation du joueur TROCME Gaëtan du club de BERNEVILLE AS, pour le motif suivant : la licence du joueur TROCME Gaëtan a été enregistré moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Réserve confirmée, appuyée.

La commission

Considérant après contrôle que le joueur TROCME Gaëtan (date d'enregistrement le 16 septembre 2019) était qualifié pour participer à la rencontre

Déclare la réserve non recevable

Résultat acquis sur le terrain sur le score de 5 – 4

Droits conservés

### **SENIORS D7 – POULE F**

#### **21846923 – AS NEUVIREUIL 2 / AS HENIN KENNEDY**

Réserve de NEUVIREUIL AS sur la qualification et la participation des joueurs DECARNIN Angelo et DEROCH William car ils présentent une licence non valide.

Réserve confirmée, appuyée.

La commission

Considérant après contrôle que les joueurs DECARNIN Angélo (date d'enregistrement le 16 septembre 2019) et DEROCH William (date d'enregistrement le 4 septembre 2019) étaient qualifiés pour participer à la rencontre

Déclare la réserve non recevable

Résultat acquis sur le terrain sur le score de 1 – 1

Droits conservés

### **VETERANS ARTOIS – POULE H**

#### **21712668 – JS ACHIET LE PETIT 5 / US RIVIERE 5**

Réserve d'ACHIET JS sur la qualification et la participation des joueurs Cédric DELPORTE, Stéphane CHOQUET, Mickael DUBOSC, Alexis RENAULT, Eddy DAUCOURT, Laurent GAWOR, Michael DELPORTE, Jean-Philippe HANON, Jean-Michel NEAUPORT du club de RIVIERE US, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 7 joueurs mutés.

Réserve confirmée, appuyée.

La commission

Après vérification, les 7 joueurs cités sont bien mutés, alors que le nombre est fixé à 6 (Art. 131 des RG du District Artois)

Dit que les réserves sont recevables.

ACHIET JS 5 bat RIVIERE US 5 par pénalité. Score 3 – 0

Amende de 80 € à RIVIERES US

Droits remboursés

### **U15 D1 – POULE A**

#### **21941173 – OS AIRE / CAR. BILLY MONTIGNY CARABINIERS**

Match arrêté à la 10<sup>ème</sup> minute suite à blessure grave d'un joueur.

La commission,

Après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre, donne match à jouer à une date à fixer par la commission des jeunes.

### **U13 D3 – POULE B**

#### **21917397 – CS LIEVIN DIANA / FC CUINCHY**

Réclamation d'après match de CUINCHY FC sur la qualification et la participation de 2 joueurs de LIEVIN DIANA CS, MM. AIT BOUHBOUH Sofian et FREVILLE Sullyvan, dont la licence en cours de validité.

Confirmée, appuyée,

La commission,

Après contrôle, M. AIT BOUHBOUH Sofian licence n° 2547920678 enregistrée le 18 septembre 2019 – qualification le 23/09/19 et M. FREVILLE Sullyvan licence n° 2547528375 enregistrée le 2 octobre 2019 – qualification le 7 octobre 2019, n'étaient pas qualifiés pour participer à la rencontre.

Considérant qu'il appartenait au club de LIEVIN DIANA CS de rayer les joueurs de la feuille de match avant la rencontre et non d'indiquer « n'a pas participé ».

Donne match perdu par pénalité à LIEVIN DIANA CS sur le score de 4 -0

Amende de 80 € à LIEVIN DIANA CS

Droits remboursés.

### **Journées des 28 et 29 septembre 2019**

### **SENIORS - COUPE JEAN-LOUIS MALLEZ**

#### **22042146 – US ST POL 3 / FC CAMBLAIN 2**

Réclamation d'après match de CAMBLAIN CHATELAIN FC sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de ST POL US 3 susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

Réserve appuyée, confirmée.

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réclamation, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par ST POL US

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 0

Droits conservés.

ST POL US qualifiée

### **VETERANS - COUPE ARTOIS PENNINGK**

#### **22042213 – AAE AIX 5 / US HAM 5**

Match arrêté à la 60<sup>ème</sup> minute sur le score de 9 – 0 en faveur d'Aix Aae 5, suite à insuffisance de joueurs de l'équipe d'HAM US 5, suite à blessure.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe d'HAM US 5 sur le score de 9 – 0.

Amende de 14 € à HAM US 5

AIX AAE 5 qualifiée

### **U18 D2 – POULE B**

#### **22045847 – CS HABARCQ / US CHTS AVION**

Réserve d'HABARCQ CS sur la qualification et la participation du joueur JOLY James du club d'AVION Chts Us pour le motif suivant : la licence du joueur JOLY James a été enregistrée moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Réserve appuyée, confirmée, recevable

La commission

Considérant après contrôle que le joueur JOLY James (date d'enregistrement le 24 septembre 2019) n'était pas qualifié pour participer à la rencontre

Donne match perdu par pénalité à l'équipe d'AVION CHTS US sur le score de 3 - 0

Amende de 80 € à AVION CHTS US

Droits remboursés

### **U13 D3 – POULE B**

#### **21917402 – JF MAZINGARBE / ES HAINES 2**

Réclamation d'après match de MAZINGARBE JF sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club d'HAINES ES 2 susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

Réserve appuyée, confirmée.

La Commission,

Après contrôle de la feuille de match U13 D2 – Poule G HAINES ES 1/NOYELES L/V du 21 septembre 2019, constate que 5 joueurs y figurent et ont participé

Donne match perdu par pénalité à HAINES ES 2, sur le score de 4 – 0

Droits remboursés

Amende de 80 € à HAINES ES 2

1 Point à MAZINGARBE JF

0 point à HAINES ES 2

### **Journées des 5 et 6 Octobre 2019**

### **SENIORS D2 – POULE D**

#### **21644753 – FC AUCHEL / AAE EVIN**

Réserve technique d'EVIN suite à envahissement de 2 personnes extérieures au match venant des tribunes et les dirigeants des 2 équipes. Président de l'équipe adverse venu en

direction du banc en tenant des propos injurieux. Suspicion de carton rouge pour le gardien lors d'un match précédent.

Confirmée, appuyée

La commission après avis de la CDA, déclare la réserve technique non recevable.

Résultat acquis sur le terrain. Score 7 – 1

Droits conservés.

#### **SENIORS D4 – POULE D**

##### **21646599 – US ABLAIN / BEAUMETZ SUD ARTOIS**

Réserve technique d'ABLAIN US contre l'arbitre de la rencontre. A la 72<sup>ème</sup> minute sur un coup de pied volontaire du gardien sur le n° 14 d'Ablain, l'arbitre siffle faute contre le gardien, le rappelle à l'ordre, qu'il va prendre un carton rouge suite à l'excuse du gardien, il reprend le cours du match sans tenir compte de ce fait de jeu.

Confirmée, appuyée

La commission,

Après avis de la CDA, déclare la réserve technique recevable et donne match à rejouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions séniors.

#### **SENIORS D5 – POULE A**

##### **21686347 – FC BUSNES / NORRENT INTR.**

Match arrêté à la 53<sup>ème</sup> minute sur le score de 2 à 1 suite à blessure grave d'un joueur de Norrent Intrépides.

Après lecture du rapport de l'arbitre, la commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions séniors.

#### **SENIORS D5 – POULE C**

##### **21687136 – FC VERQUIGNEUL / OS ANNEQUIN 2**

Réclamation d'après match de VERQUIGNEUL sur la présence de 7 mutés à ANNEQUIN OS

Confirmée, appuyée

La commission,

Considérant vérification que le club d'ANNEQUIN a fait jouer 7 joueurs mutés dont 3 hors période alors que le règlement n'en autorise que 6 dont 2 hors période (Article 131 des RG du District Artois)

Donne match perdu par pénalité à ANNEQUIN OS sur le score de 6 – 0.

Amende de 80 € à ANNEQUIN OS

Droits remboursés.

#### **SENIORS D7 – POULE E**

##### **21846794 – US MONDICOURT 2 / AS BERNEVILLE 2**

Réserve de BERNEVILLE sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club US MONDICOURT, pour le motif suivant : des joueurs du club US MONDICOURT sont

susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réclamation, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par MONDICOURT US

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 - 2

Droits conservés.

### **U18 D3 – POULE B**

#### **22049449 – US COURCELLES / LES COLLINES NEUVILLE**

Réclamation d'après match de SERVINS LES COLLINES, sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de l'US COURCELLES et les motive pour la raison suivante :

Les licences apparaissant sur la tablette étaient inactives ou incomplètes, les joueurs n'étaient donc pas qualifiés et ne pouvaient pas participer à la rencontre du 5/10/19

Réclamation confirmée, appuyée

La commission

Considérant après vérification des licences, que 4 joueurs dont la licence n'a été enregistrée que les 2 et 9 octobre, n'étaient pas qualifiés pour participer à la rencontre

Donne match perdu par pénalité à COURCELLES US

Amende de 80 € à COURCELLES US

0 point à COURCELLES

0 point à LES COLLINES NEUVILLE.

Droits remboursés.

### **U15 D4 – POULE B**

#### **22051262 – FCF HENIN / ES BOIS BERNARD**

Match arrêté à la 50<sup>ème</sup> minute suite à terrain impraticable

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions jeunes.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente de la Commission**  
**Evelyne BAUDUIN.**

**Le Secrétaire**  
**Jacques PENNINCK.**

**CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET**

**Le 23 NOVEMBRE 2019 à BEUVRY de 8 heures 30 à 12 heures 30**

**OBJECTIFS :**

Cette formation organisée par **l'IR2F et le District Artois** est ouverte **aux dirigeants licenciés** dans un club, notamment les acteurs de la mise en œuvre du **Projet club** = projet associatif, projet sportif, projet éducatif .

Cette **formation en ARTOIS sera organisée à BEUVRY le samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30 à BEUVRY « Maison pour tous, 577 Rue Léon Gallot - 62660 Beuvry.**

- › Concevoir un projet en groupe.
- › Présenter le projet, en interne, en externe.
- › Analyser l'avancement et la réussite de son projet
- › Capitaliser sur les bonnes pratiques.

**LIEU ET DATE :**

**BEUVRY 62660 : « Maison pour tous », 577 Rue Léon Gallot - Samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

**PROGRAMME SUCCINCT :**

- » Concevoir un projet
- » Etablir un diagnostic
- » Formaliser un projet
- » Communiquer sur son projet
- » Evaluer et ajuster son projet
- » Bilan du projet

**PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants**

- » Dirigeants bénévoles
- » Présidents
- » Membres du bureau

**COMMENT PARTICIPER :**

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

**Choisir votre formation.** Lisez attentivement les objectifs, si vous voulez vous inscrire

Ou inscrire vos licenciés **Cliquer sur**

**Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants**

Vous arrivez sur le **site de la ligue**, puis **cliquez sur Calendriers de formation des Dirigeants/Dirigeantes 2019/2020.**

Vous arrivez sur le tableau avec **toutes les formations « dirigeants »** proposées sur le territoire de la **Ligue des Hauts de France, choisir la formation qui vous intéresse.**

**Cliquez sur, le bulletin d'inscription** à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer à **carfaux@lfhf.fff.fr** avant la date limite d'inscription notée.

Le Président de la Commission  
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission  
Eric GOOSSENS.



## **COMMISSION des CALENDRIERS FEMININS**

> **AAE DOURGES** joue ses matchs **le dimanche à 10 heures** en **FEMININES A 7 – GROUPE C.**

La Présidente de la Commission  
Evelyne BAUDUIN.



## **COUPES JEUNES**

**REUNION DU LUNDI 14 OCTOBRE 2019**

**Présents** : Jean Baptiste BEAUVENTRE – Alain DELHAYE – Jean Bernard LEDUC– Marc TINCHON – Pascal WATTEL

**Excusés**: Raymond BRICE – Nicolas OBAL

### **HOMOLOGATION des RENCONTRES de SEPTEMBRE (1<sup>er</sup> tour)**

*Les litiges ont été examinés par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).*



## BILAN du 1er TOUR - SEPTEMBRE 2019

### Coupe ARTOIS U18

Création de 21 groupes avec les 70 équipes disponibles au 31 août 2019 (14 groupes de 3 équipes + 7 groupes de 4 équipes).

1<sup>ère</sup> journée : 28 rencontres programmées - 10 forfaits enregistrés.

2<sup>ème</sup> journée : 27 rencontres programmées - 7 forfaits enregistrés + 1 reportée. - 1 retrait (*forfait général*).

3<sup>ème</sup> journée : 27 rencontres programmées - 1 forfait enregistré.

BILAN GLOBAL : 1 retrait (*forfait général*) - 18 forfaits.

### Coupe ARTOIS U15

Création de 21 groupes avec les 74 équipes disponibles au 31/08/2019 (17 groupes de 4 équipes + 2 groupes de 3 équipes).

1<sup>ère</sup> journée : 36 rencontres programmées : 12 forfaits enregistrés - 2 retraits → 2 passages en FOOT à 8.

2<sup>ème</sup> journée : 34 rencontres programmées : 6 forfaits enregistrés - 1 retrait (*forfait général*) → 1 passage en FOOT à 8 ;

3<sup>ème</sup> journée : 33 rencontres programmées : 4 forfaits enregistrés - 3 retraits (*forfait général*) → 2 passages en FOOT à 8.

BILAN GLOBAL : 6 retraits (*forfait général*) + 22 forfaits - 5 passages en FOOT à 8.

## ELABORATION des prochains tours de Coupes

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end des 26 et 27 octobre 2019 sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

### U18

Coupe GAMBARDELLA (4<sup>ème</sup> tour) : Reste 6 Clubs qualifiés du District (1 Fédéral + 3 Ligue + 2 District).

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2<sup>ème</sup> tour): Reste 54 clubs - 26 rencontres programmées - 2 qualifiés en Coupe GAMBARDELLA : FC AUCHEL – ESD ISBERGUES

Coupe Philippe LEBAS (1<sup>er</sup> tour): 49 clubs engagés - 13 rencontres programmées - 1 exempt: HINGES/LOCON - 22 qualifiés en Coupe ARTOIS.

### U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (2<sup>ème</sup> tour) : Reste 52 clubs - 26 rencontres programmées.

Coupe Gaston POUJILLY (1<sup>er</sup> tour): 50 clubs engagés - L'US NOYELLES sous LENS, suite à son retrait pour la 3<sup>ème</sup> journée du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe ARTOIS U15, ne peut participer à cette compétition - 13 rencontres programmées - 1 exempt: CS PERNES - 22 qualifiés en Coupe ARTOIS.

## RELEVE des AMENDES

### Tirage au sort Non effectué - 15 €

#### U18

##### Coupe ARTOIS :

Le 21 septembre 2019 : AUBIGNY/SAVY BERLETTE – FC BEAUMETZ SUD ARTOIS

U15

Coupe ARTOIS:

Le 8 septembre 2019 : ES BOIS BERNARD – USA LIEVIN – AS LOISON – USSM LOOS

Le 15 septembre 2019 : JS ACHIET le PETIT – SC ARTESIEN – AS BEAURAINS – OC COJEUL – FC DAINVILLE – US GONNEHEM – US RIVIERE – SC SAINT NICOLAS

Le 22 septembre 2019 : AS PTT ARRAS – SC ARTESIEN – US COURCELLES – JS ECOURT – AAE EVIN – AS FREVENT – JF GUARBECQUE – ES LABEUVRIERE – ES LAVENTIE – US RIVIERE

Retard feuille de match - 10 €

U18

Coupe ARTOIS :

Le 7 septembre 2019 : AS BARLIN

U15

Coupe ARTOIS:

Le 15 septembre 2019 : ESD ISBERGUES

Feuille mal libellée - 10 €

U15

Coupe ARTOIS:

Le 22 septembre 2019 : USSM LOOS

CALENDRIER des PROCHAINES JOURNEES des COUPES (jusqu'à la trêve)

26 et 27 octobre 2019 :

Coupe GAMBARDELLA - 4<sup>ème</sup> tour

Coupes ARTOIS U18 et ARTOIS U15 - 2<sup>ème</sup> tour

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 - 1<sup>er</sup> tour

9 et 10 novembre 2019 :

Coupe GAMBARDELLA - 5<sup>ème</sup> tour – Finales Régionales

Coupes ARTOIS U18 et ARTOIS U15 - 3<sup>ème</sup> tour

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 - 2<sup>ème</sup> tour

7 et 8 décembre 2019 :

Coupes ARTOIS U18 et ARTOIS U15 - 4<sup>ème</sup> tour

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 - 3<sup>ème</sup> tour

DIVERS

RAPPELS :

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVANT les tirages au sort du tour suivant. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Marc TINCHON.



## **COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**

**REUNION DU 3 OCTOBRE 2019**

**Présents** : Nicole DELAHYE – Daniel SION – Alain DELHAYE – Raymond MALDERET – Pascal QUINTIN – Jean Paul TURPIN –

**Excusé** : Gérard DEBONNE –

✓ Répartition des installations et éclairages à classer ou confirmer au **2eme semestre 2019**, suivant documents remis aux membres de la commission.

✓ Un courrier va être envoyé aux mairies suivantes, qui ne donnent pas suite aux mails et appels téléphoniques qui leur ont adressés : **PERNES (cosec) – ROUVROY (synthétique) – LORGIES – HINGES – VERQUIN – FAMPOUX –**

✓ Point sur les installations présentant des problèmes de sécurité ou de discipline. Les mairies et les clubs seront contactés individuellement.

✓ Concernant les infractions avec l'article 100 : **ANNEQUIN** et **ANZIN SAINT AUBIN** ont réalisés les travaux nécessaires au changement en niveau 5. Le stade **Tisserand** de **NOEUX** a été classé en niveau 4.

✓ Objectif de la commission : classer toutes les installations – terrains et salles – pour la fin de saison 2019/2020.

### **✓ FAFA :**

Les dispositifs FAFA 2019/2020 sont disponibles. Les dossiers reportés de la saison précédente ont été transmis à la LFA pour l'ensemble de la LFHF cela représente environ 610 000 euros (dont 240 000 pour le District Artois) sur une enveloppe globale de 950 000 euros.

✓ Prochaine réunion : première quinzaine de janvier 2020.

**Jean Paul TURPIN.**



## **COMMISSION des ARBITRES**

**PLENIERE DU 10 OCTOBRE 2019**

**Présents** : Henry MACIUSZCZAK - Serge PAUCHET - André SOJKA - Jean-Pierre JANNOT - Nicolas OBAL - Damien PENO - Mathieu MUSTAR - Laurent VISCAR.

**Excusés** : Clémence GONCALVES - Chouki BELLA - Anthony RINGEVAL - Pascal WATEL - Xavier MIQUET - Loïc MOUTON.

✓ En ouvrant la séance, le Président **MACIUSZCZAK** souhaite un bon rétablissement à notre collègue **Damien PENO**, dernièrement victime d'une agression. La Commission lui assure tout son soutien à cette occasion.

Il nous informe également du décès du père de **Christophe** et **Olivier BRONGNIART** ; la Commission présente toutes ses condoléances à nos collègues.

Il nous fait part également d'un échange de mails entre la CAA et un arbitre ; ce dernier ayant tenu des propos irrespectueux envers la Commission a été exclu de la Filière dans laquelle il était pourtant engagé.

### **SECRETARIAT**

» Absence pour plusieurs semaines et pour raisons médicales de **Morgane BRONGNIART**, **Emmanuel CORDONNIER**, **Georges DELBOIS** et **Jean-Yves HERALY**, sorti d'hospitalisation à qui la Commission souhaite un bon rétablissement.

» Le Secrétaire Général informe d'un nombre d'arbitres n'ayant toujours pas leur dossier à jour suite à des rendez-vous médicaux éloignés.

» Trois arbitres n'ayant toujours pas réglé leur livre ne sont pas désignés tant qu'ils n'ont pas régularisé leur situation.

» A compter de cette saison, les arbitres officiant en division FEMININES REGIONAL 2 seront payés par virement par la Ligue.

### **JEUNES**

» Arbitres en année sabbatique : **Rémy BECQUAERT** et **Kilian MONNIER**.

» Le stage pratique s'est déroulé le **samedi 5 octobre** dernier à **ST LAURENT BLANGY** : 4 échecs parmi les 48 participants au TAISA. Un rattrapage est prévu le **16 novembre 2019**. 38 jeunes ont ensuite participé aux ateliers animés par **Baptiste WATEL**, **Julien CUISINIER**, **Julien PAILLART**, **Xavier DAUTRICOURT** et **Anthony RINGEVAL**.

» Nouvel Observateur cette saison, **Valentin STOLL** débute ce week-end. Il sera accompagné sur son premier exercice par **Mathieu MUSTAR**. Il restera encore un nouvel Observateur à accompagner cette saison.

» 19 % des observations des jeunes en titre ont été réalisées. Pour nos 8 candidats JAL, il reste encore deux rapports-conseil et cinq accompagnements sur premier examen Ligue à programmer.

» Suite à un problème sur le rapport d'un observateur, aucune observation ne lui sera donnée durant le mois d'octobre.

» Courrier d'un club concernant le comportement d'un jeune arbitre : lu et commenté.

## SENIORS

- » Le rattrapage TAISA a lieu ce **dimanche 13 octobre 2019** à **ROLLENCOURT**.
- » Formation d'Arbitres : les candidats passent leur examen ce **samedi 12 octobre 2019**.
- » Formation « **La Gaillette** » : les 16 places proposées sont toutes prises. 10 candidats supplémentaires figurent sur une liste d'attente. Une proposition de faire une Gaillette « bis » est à l'étude.
- » Formation **BILLY 2** : 8 candidats sont inscrits pour l'instant.
- » Les arbitres **Antoine BALY** et **Rudy MARTIN** sont remis à la disposition du District.
- » Malus aux AAD2 : comme pour ceux-ci la note finale ne présente qu'un intérêt secondaire, il est décidé de créer pour chaque critère de malus une équivalence en retrait de désignation. Les intéressés pourront consulter le tableau d'équivalence dans la Circulaire de Rentrée.
- » Réception d'un nouveau logiciel F.I.A. réactualisé.

## FUTSAL

- » Un courrier a été envoyé à tous les clubs à propos de modifications sur certains frais d'arbitrage. Ceux-ci sont désormais bien définis contrairement à la saison dernière où quelques difficultés étaient apparues sur le mode de paiement.
- » Le rattrapage du séminaire est programmé au **samedi 12 octobre 2019**.
- » Un candidat Ligue Futsal, Passerelle R3, est présenté cette saison : **Sofiane OURAMDANE**.

## NICOLAS OBAL

- » La saison démarre très mal en termes d'incivilités.
- » Un arbitre a été menacé à son match : un rapport a été transmis au Service des Incivilités de la Ligue.

## SERGE PAUCHET

- » Une liste des arbitres est communiquée : elle concerne les arbitres à ne pas observer ce **dimanche 13 octobre 2019** pour cause de TAISA le matin, conformément à ce qui avait été décidé la saison dernière.
- » Désormais, pour que les arbitres D4 et D5 puissent bénéficier d'une promotion en cours de saison, la note terrain minimum à obtenir est de 14,75 au lieu de 15,00 comme précédemment.
- » Au vu des excellents résultats obtenus en ce début de saison, il a été décidé d'accorder une promotion en cours de saison avec effet immédiat à **Sylvain BIHL** qui monte de D4 en catégorie D3.

✓ **Tour** de table.

✓ **Prochaine** réunion le **jeudi 31 octobre 2019**.

**Le Secrétaire Général de la Commission**  
**André SOJKA**

**Le Président de la Commission**  
**Henry MACIUSZCZAK**



## **TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES**

### **SEMAINE du 14 au 20 OCTOBRE**

***19 octobre***

**US NOEUX**

U9

### **SEMAINE DU 21 OCTOBRE au 27 OCTOBRE**

***23 octobre***

**UC DIVION**

U6 – U7

***23 – 24 octobre***

**UC DIVION**

U8 – U9

***24 au 26 octobre***

**UC DIVION**

U10 – U11 – U12 – U13